

de nature à éclairer cette question si obscure. Ainsi nous lisons dans le chapitre X de la Genèse que deux mille ans déjà avant l'ère chrétienne, l'Asie orientale et une partie du continent européen étaient envahies par des populations avancées en civilisation et en possession des métaux. C'est donc avant cette date qu'il faudrait placer l'âge de la pierre polie en Europe dans les lieux occupés par les premières émigrations japhétiques.

D'autre part, les évaluations faites en Suisse par M. Morlot, au cône de la Tinière, et par M. Gilliéron, au lac de Biemme, placent l'époque de la pierre polie helvétique entre 2,900 et 5,200 ans avant l'ère chrétienne. En vérité, est-ce le hasard qui fait coïncider tant de supputations différentes, et qui nous conduit avec cette persistance à reculer au-delà de 4,000 ans dans le passé l'époque de la pierre polie dans l'Europe occidentale ? Je ne puis le croire.

Je me hâte d'ajouter qu'il serait puéril et certainement inexact de vouloir trop généraliser ces conclusions. Il est évident, au contraire, qu'elles doivent rencontrer sur beaucoup de points de manifestes contradictions. En effet, aux temps primitifs, où les peuplades humaines étaient encore peu nombreuses, ou de vastes solitudes les séparaient les unes des autres ; lorsque par conséquent les relations entre les hommes étaient rares et souvent impossibles, et que les différences des races étaient encore fortement accentuées, il devait y avoir à une même époque entre le degré de civilisation des divers peuples, des inégalités considérables. Ici on était à l'âge de pierre ; là à l'âge de bronze ; plus loin à l'âge de fer ; en sorte qu'il est impossible d'établir entre ces trois grandes étapes de l'humanité un synchronisme absolu dans les diverses parties de l'Europe. M. Marcou